

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1509

20 juillet 2007

SOMMAIRE

AHV International Portfolio	72426	Mavin S.A.	72406
Banque BI & A S.A.	72431	Michelin Invest Luxembourg SCS	72427
Barrois Investissement S.A.	72431	Mirol Investments Ltd.	72422
Bridgepoint Europe III Investments (2) S.à r.l.	72423	Mobi-Décor S.A.	72428
Chichicastenango Holding S.A.	72430	Omegalux Immobilière	72410
Consultancy Partners S.A.	72432	Pamba S.A.	72429
Delta Management Luxembourg S.A.	72426	Particom Invest S.A.	72422
Dima S.A.	72430	Piguet Strategies	72405
Eurotouristic S.A.	72430	Premier Farnell International S.à r.l.	72428
Fiat Finance and Trade Ltd	72386	R.A.L. Holding S.A.	72425
Gamma Re	72426	R.A.L. Holding S.A.	72425
General Invest Immo S.A.	72429	RTL Group Central and Eastern Europe S.A.	72424
Global Brands S.A.	72428	RTL Group Germany S.A.	72423
Heirens Constructions S.à r.l.	72404	Salmaggi Constructions S.A.	72422
ICM Diversified Alpha Funds	72432	San Martin Participations	72429
Immobilière du Luxembourg S.A.	72427	Santander International Fund Sicav	72423
IMX S.A.	72431	SCI Verdi	72424
Infinity Style S.A.	72425	Société Anonyme de Réassurance Luxem- bourgeoise	72424
Institut de Recherche & Sondage S.A.	72426	Société Française de Réassurances	72425
Investi Holding S.A.	72421	Storpy S.A.	72429
I.P.F.S. S.A.	72427	Stradeq S.A., Business Solutions	72430
Irnerio International S.A.	72422	Tawstock Holdings S.à r.l.	72386
IXIS Caspian Investment Fund	72432	Telesparks S.A.	72423
Lauze S.A.	72431		
LCF Edmond de Rothschild Prifund	72427		

Fiat Finance and Trade Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 59.500.

—
Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 21 mai 2007

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de quatre (4) à cinq (5) et d'élire comme administrateur Monsieur Mario Bruni, administrateur de sociétés, demeurant 55, Marble Arch Tower - Bryanston Street, GB-W1H 7AA London, dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle.

Le conseil d'administration est donc composé de: Messieurs Ernesto Rodoni (président), Giancarlo Ghione, Andrea Paulis, Mario Bruni et Jacques Loesch (administrateurs).

Pour mention aux fins de publication au Mémorial recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE AND TRADE LTD

Signature

Référence de publication: 2007069573/267/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00086. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Tawstock Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 122.027.

—
In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TAWSTOCK HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 122.027, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 1st December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association dated 25 January 2007 under number 52.

The meeting is presided by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg,

who appoints as secretary Mrs Marianne Smetryns, jurist, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

I.- The names of the shareholders, present or represented at the meeting, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

II.- It appears from the attendance list, that all the shares representing the whole share capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

Agenda:

(1) Creation of two different classes of shares, referred to as the class A shares (the «Class A Shares») and the class B share (the «Class B Share») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

(2) Transformation of (i) one existing ordinary share of the Company into one (1) Class B Share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and (ii) four hundred and ninety-nine (499) existing ordinary shares of the Company into four hundred and ninety-nine (499) Class A Shares, all having the same rights and obligations;

(3) Increase of the issued share capital of the Company with an amount of thirty-nine thousand nine hundred and fifty euro (EUR 39,950.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to fifty-two thousand four hundred and fifty euro (EUR 52,450.-), in cash, by creating and issuing one thousand five hundred and ninety-eight (1,598) new Class A Shares (the «New Class A Shares») with nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

(4) Amendment of article 6 of the Company's articles of incorporation;

(5) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company;

(6) Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to create two different classes of shares, referred to as the class A share (the «Class A Share») and the class B shares (the «Class B Shares») with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The general meeting of shareholders decides to transform (i) one existing ordinary share of the Company into one (1) Class B Share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and (ii) four hundred and ninety-nine (499) existing ordinary shares of the Company into four hundred and ninety-nine (499) Class A Shares, all having the same rights and obligations.

Third resolution

The general meeting of shareholders decides to increase the issued share capital of the Company with an amount of thirty-nine thousand nine hundred and fifty euro (EUR 39,950.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to fifty-two thousand four hundred and fifty euro (EUR 52,450.-), in cash, by creating and issuing one thousand five hundred and ninety-eight (1,598) new Class A Shares (the «New Class A Shares») with nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to be subscribed as follows:

(a) FRIENDS FIRST MANAGED PENSION FUNDS LIMITED, an entity incorporated in Ireland (registered number 78553) and whose registered office is at Friends First House, Cherrywood Science and Technology Park, Loughlinstown, Co. Dublin, Ireland, represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a power of attorney given in Dublin on 21st of March 2007, subscribes to one thousand seventy-three (1,073) New Class A Shares. Such one thousand seventy-three (1,073) New Class A Shares are to be fully paid up by a contribution in cash. The total contribution of twenty-six thousand eight hundred and twenty-five euro (EUR 26,825.-) is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

(b) THE ARAB FUND FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT, an entity incorporated in the State of Kuwait and whose registered office is at Arab Organisation Headquarters Building, Airport Road, Shuwaikh, Kuwait, State of Kuwait, represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a power of attorney given in Kuwait on 20th of March 2007, subscribes to two hundred and eighty-two (282) New Class A Shares. Such two hundred and eighty-two (282) New Class A Shares are to be fully paid up by a contribution in cash. The total contribution of seven thousand fifty euro (EUR 7,050.-) is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

(c) CARMONA FINANCE SA, a company incorporated in the Republic of Panama, resident at Rue des Battoirs 7, PO Box 203, 1211 Geneva 4, Switzerland, represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a power of attorney given in Geneva on 21st of March 2007, subscribes to two hundred and forty-three (243) New Class A Shares. Such two hundred and forty-three (243) New Class A Shares are to be fully paid up by a contribution in cash. The total contribution of six thousand seventy-five euro (EUR 6,075.-) is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend Article 6 of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifty-two thousand four hundred and fifty euro (EUR 52,450.-) represented by one (1) share of class B (the «Class B Share», its holder being referred to as the «Class B Shareholder») and two thousand ninety-seven (2,097) shares of Class A (the «Class A Share», their holder being referred to as the «Class A Shareholders») with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The Class A Share and the Class B Shares are collectively referred to as the «Shares» and the Class A Shareholder and the Class B Shareholders are collectively referred to as the «Shareholders».

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.»

Fifth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend and restate the articles of incorporation of the Company.

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists a private limited liability company which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), as well as by any shareholders' agreement between the partners, as such agreement may from time to time be amended or replaced (the «Shareholders' Agreement»).

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of the Property through an investment in TAWSTOCK ESTATES.

Subject to the consent of Shareholders voting as set out under article 19.2 (ii) and the consent of the Board, an additional purpose of the Company shall be the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company assumes the name of TAWSTOCK HOLDINGS S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company shall be in Luxembourg-City as the Board shall from time to time determine. Any such change in the principal place of business of the Company shall forthwith be notified to each Shareholder in writing. The registered office may be transferred outside the municipality of Luxembourg (or in a municipality other than that referred to in the Articles) on a proposal of the Board, subject to the approval of the Shareholders of the Company holding an extraordinary general meeting in accordance with the requirements of the Articles for the amendment of such Articles as set out under article 19.2 (ii).

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at fifty-two thousand four hundred and fifty euro (EUR 52,450.-) represented by one (1) share of class B (the «Class B Share», its holder being referred to as the «Class B Shareholder») and two thousand ninety-seven (2,097) shares of Class A (the «Class A Share», their holders being referred to as the «Class A Shareholders») with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The Class A Share and the Class B Shares are collectively referred to as the «Shares» and the Class A Shareholder and the Class B Shareholders are collectively referred to as the «Shareholders».

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the Shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Transfer of Shares

Art. 9. Restriction on transfer of Class A Shares

Art. 9.1. Except as provided for by mandatory provisions of law, any transfer restrictions set out in the present Articles may be waived by Shareholders representing at least 75% of the Shares issued in the Company.

9.2. Except as otherwise specifically set out in these Articles, any transfer of Shares (between Shareholders or to persons other than the Shareholders) shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles and the Shareholders' Agreement. Any recognition or inscription of a transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles and the Shareholders' Agreement.

9.3. Transfers of Shares (or other instrument) shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three quarters) of the share capital of the Company provided that the proposed transferee, issue or allottee at the same time executes and becomes bound by a deed of adherence in favour of the other(s) of them and its successors in title from time to time, agreeing (mutatis mutandis) to be bound by and to fulfill all the terms and provisions of any shareholders' agreement (and if, in the case of a transfer of Shares, such transfer is in accordance with this clause 9, the other Shareholders shall enter into any such deed of adherence).

Art. 10. Permitted Transfer. Notwithstanding article 9 and subject to the provision of the Law, the Class B Shareholder shall transfer its Class B Share to TAWSTOCK EXECUTIVES LP or any affiliate company.

D. Rights and Duties of the Board

Art. 11. Board Proceedings.

Art. 11.1 The Company is managed by one or several managers, who need not be Shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the Board has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole Shareholder, or as the case may be, the Shareholders' Consent, who fix(es) the term of its/their office.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

Art. 11.2. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers, which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11.3. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 11.4. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 12. Management. Subject to the appointment of the Property Adviser and the restriction provided in article 2, the Board shall have exclusive responsibility for the management and control of the business and affairs of the Company and shall have the power and authority to do all things necessary to carry out the purposes of the Company (including for the avoidance of doubt the powers set out in article 2) and shall devote as much of its time and attention thereto as shall be required for the proper management of the business of the Company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such advisors, agents, servants or other employees of the Company as it shall deem necessary and in particular shall have full power to delegate its powers, authorities, rights and privileges to such persons as it shall consider appropriately qualified to carry out the same.

Art 13. Authority and Powers. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles to the general meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board. Subject to, and without prejudice to the generality of, article 12, the Board shall have full power and authority, on behalf of the Company and with the power to bind the Company thereby:

13.1 to cause TAWSTOCK ESTATES to pay out of the TAWSTOCK ESTATES' assets all of the Acquisition Costs, the Ongoing Expenses (including, for the avoidance of doubt, any amount comprised therein in respect of VAT whether or not the same is recoverable by the Company);

13.2 to formulate the investment policy of TAWSTOCK ESTATES provided that in so doing the Board shall have regard to the purpose of the Company as set out in article 2;

13.3 subject to article 2, to evaluate and to negotiate investment opportunities and to purchase the Property for the account of the Company;

13.4 subject to article 2 and subject to the Shareholders' Consent, to sell, exchange or otherwise dispose directly or indirectly of the Property for the account of the Company;

13.5 to monitor and, where appropriate, to participate in the management and control of any investments;

13.6 to receive capital contributions and loans from the Shareholders and to receive revenue and other funds (whether of a revenue or capital nature) arising from TAWSTOCK ESTATES;

13.7 to open, maintain and close bank accounts and custodian accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of monies;

13.8 to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings, on behalf of the Company in connection with the business and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

13.9 subject to the Shareholders' Consent, to borrow money for the purpose of an acquisition of any property or for any other purpose of the Company. In connection with such borrowings the Board may make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, guarantees and other instruments and evidences of indebtedness, and secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge, lien or assignment of any interest in all or any part of the Company assets;

13.10 to give covenants and undertakings in favour of third parties on behalf of the Company in connection with or for the purposes of the acquisition, holding or disposal of the Property;

13.11 to commence or defend litigation that pertains to the Company or to any of the Company assets;

13.12 to maintain the Company's records and books of account (such to be maintained in Euros) at the Company's principal place of business and to allow any Class A Shareholders and its representatives reasonable access to such records and books of account subject to the relevant requirements of Luxembourg law;

13.13 to make interim distributions to the Class A Shareholders on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation as further detailed under articles 25 and 26;

13.14 to effect such insurance of the Property as the Board may deem necessary;

13.15 to negotiate with, and procure the engagement of a Property Adviser (subject to the terms of the Property Adviser's Agreement respectively and the provisions of any shareholders' agreement), independent agents, external valuers, lawyers, accountants, surveyors, custodians and financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including, without limitation, any Associate of the Board (provided such engagement is on normal commercial terms), and to perform all or any of the activities set forth in this article 13;

13.16 to prepare, register and publish all such notices, statements or other instruments as may be required pursuant to all applicable legislation to be prepared, registered and published in relation to the establishment of the Company in relation to any changes occurring in relation to the Company and in relation to the annual accounts of the company;

13.17 generally to communicate with the Class A Shareholders as it sees fit and to report to the Class B Shareholders at such times as it shall think fit and when reasonably requested by the Class A Shareholders so to do;

13.18 to pay out of the Company assets or revenue of the Company all amounts of or on account of taxation (not being corporation tax chargeable on the profits of the Board) for which the Board (or any other person acting in connection with the Company's business) is liable to account to the relevant fiscal authorities on behalf of any party hereto or any amount of taxation in respect of which any such party hereto has been assessed in the name of the Board (or any other such person);

13.19 to, if the Board considers it appropriate, register the Company as a taxable person for VAT purposes (and in that connection to sign as authorised signatory on behalf of the Company any forms or documents and to take all such steps as are necessary to secure compliance with applicable taxation (including VAT) legislation in relation to the business activities of the Company and the affairs of the Class B Shareholders as such);

13.20 to represent the Company in all matters and to do all or any other acts as it reasonably considers are required of it by any shareholders' agreement.

Art. 14. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Manager or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Manager or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 15. Board Indemnification.

Art. 15.1. The Board shall have no liability for any loss to the Company arising in connection with the services to be performed under any shareholders' agreement save in respect of any matter resulting from its fraud, wilful misconduct, bad faith, reckless disregard for its obligations and duties in relation to the Company, its gross negligence or its material breach of any shareholders' agreement.

Art. 15.2. The Board and the Board's officers and managers shall be entitled to be indemnified out of the Company Assets against any liabilities, costs or expenses (including reasonable legal fees) incurred or threatened by reason of the Board being or having been the Board of the Company, provided however that such person shall not be so indemnified with respect to any matter resulting from the Board's fraud, wilful misconduct, bad faith, reckless disregard for the Board's obligations and duties required in relation to the Company, or primarily from any negligence or any material breach of any shareholders' agreement (as the case may be), and provided further that in the event of the Board or any of the managers receiving any monies pursuant to the provisions of this article 15.2 which is subsequently shown to have incurred such liability, costs or expenses (including reasonable legal fees) as a result of the Board's fraud, wilful misconduct, bad faith, reckless disregard for the Board's obligations and duties in relation to the Company, or primarily from the Board's negligence or any material breach of any shareholders' agreement such monies shall forthwith be repayable to the Company. Any person who shall be or become a Board of the Company shall similarly be indemnified in respect of his or the Board's activities as a Board.

Art. 15.3. The Board shall not be liable to any Class A Shareholder or to the Company for the negligence, willful misconduct, dishonesty or bad faith of any agent acting for the Board or for the Company provided that the Board acts in good faith and exercises due diligence in its choice, use and supervision of such agents.

D. Decisions of the sole Shareholder - Collective decisions of the Shareholders

Art. 16. All Shareholders' decisions are taken by the General Meeting of Shareholders to be held at the registered office of the Company and at least once a year. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

Art. 17. Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

Art 18. Meetings shall be called by the Board of Managers by convening notice addressed by registered mail or courier service to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a Meeting or in case the Shareholders agree to consent to any short notice to the Board of Managers, the Meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein).

Art. 19. Decision.

19.1 Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice, by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences.

19.2. (i) Save as provided under (ii) to (iv) hereafter, decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than 70% of the total number of Shares then in issue.

(ii) Any amendment of the Articles are taken by a favourable decision of (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three quarters of the total number of Shares then in issue (regardless of Class).

(iii) Any decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the Shares in issue.

(iv) The Class A Shareholders shall, with the consent of Class A Shareholders whose total interest in the share capital of the Company represent over 50% of the total number of the Class A Shares in issue, be entitled to remove the Board (or any member of the Board):

(1) where the Board commits fraud, wilful misconduct, acts in bad faith, has reckless disregard for its obligations and duties in relation to the Company or commits negligence;

(2) if the Property Adviser's Agreement is terminated for any reason; or

(3) if the consenting Class A Shareholders reasonably consider that it necessary or desirable in the interests of the Company and/or its business, or of one or more of its subsidiaries, that the Board be removed.

Art. 20. In the case of a sole Shareholder, such Shareholder exercises the powers granted to the general meeting of Shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st of the same year.

Art. 22. The Board shall prepare and the Shareholders' meeting shall approve accounts of the Company in respect of each Accounting Period in accordance with generally accepted accounting practice in the Luxembourg. These accounts will be presented in Euros. The Board shall cause such accounts to be reviewed by the Auditors as the case may be. A set of the audited accounts including the report of the Auditors and a statement of accounting policies (which may at any time be varied by the Board with the agreement of the Auditors) shall be furnished to each Class A Shareholder within 120 days following the end of each Accounting Period for approval and the Board shall provide such other information as each Class A Shareholder may reasonably request to enable it to file required tax or information returns or reports in relation to its investment in the Company.

Art. 23. Any Class A Shareholder may from time to time require that (at its own cost) an audit or review of the business of the Company is carried out, and shall in such case be entitled to designate a person to carry out such audit or review on its behalf.

Art. 24. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

Art. 25. Distributions Policy.

Art. 25.1 All distributions by the Company of Cash Available for Distribution other than on a liquidation (whether by way of dividend or return of capital) shall be made to the Class A Shareholders and the Class B Shareholder as soon as reasonably practicable on a quarterly basis (i.e. on 31 March, 30 June, 30 September and 31 December) in accordance with all applicable laws and as provided for in clause 25.

Art. 25.2 On liquidation of the Company assets (less any reserves established by the person acting as liquidator) shall be distributed in accordance with all applicable laws and as provided for in clause 28.

Art. 25.3 No right is given to any Class A Shareholders to demand and receive Company Assets other than cash. The Company may with the consent of Shareholders of the Company passed in accordance with the Articles and all applicable laws make a distribution in kind of some or all Company assets, and such Company assets shall be distributed in such a fashion so as to ensure that the fair market value thereof is distributed and such distributions shall otherwise be treated as a distribution of cash equal to such fair market value.

Art. 25.4 It shall be the policy of the Company and the Board to distribute Cash Available for Distribution quarterly in accordance with article 25 and 26 to the Class A Shareholders (to be paid to the Class A Shareholders as soon as reasonably practicable on a quarterly basis (i.e. on 31 March, 30 June, 30 September and 31 December). However, the Board or the Class A Shareholders as the case may be, shall not be obliged to cause the Company to make any payment of interest or to make any distribution referable to ownership of the Class A Shares if:

- (a) there is insufficient cash available therefore;
- (b) such payment or distribution might render the Company insolvent; or
- (c) such payment or distribution might leave the Company with inadequate funds to meet any future contemplated obligations or contingencies.

Art. 25.5 The Board shall have the right, at its discretion and in accordance with generally accepted accounting principles as adopted by the Company, at any time and from time to time, to establish provisions in the books of the Company in such amounts as it deems necessary for any actual or potential claims against, or contingent liabilities or obligations of, the Company.

Art. 26. Distributions.

Art. 26.1 Subject to article 25.4, the Company shall distribute Cash Available for Distribution as follows:

26.1.1. pro rata to the Class A Shareholder interest in the Company's share capital by way of dividend or return of capital in accordance with the rules as foreseen under the Act;

26.1.2. If at the relevant time, the Class A Shareholders' Total Return equates to an IRR of more than the Hurdle, all distributions of whatever type shall be made as follows:

(1) 50% to the Class A Shareholders to be divided between them pro rata to their participation in the Company's share capital; and

(2) 50% to the Class B Shareholder until the Class B Shareholder has received such amounts which in aggregate equal 20% of the difference between the Class A Shareholders' Total Return and the aggregate of all Class A Shareholders' Investment Amounts. Up to such threshold, article 26.1.3 shall apply.

26.1.3 Provided that, if at the relevant time the Class B Shareholder has received such amounts which in aggregate exceed 20% of the difference between the Class A Shareholders' Total Return and the aggregate of all Class A Shareholders' Investment Amounts any further distributions of whatever type shall be made as follows:

(1) 80% to the Class A Shareholders, to be divided between them pro rata to their respective individual Agreed Interests; and

(2) 20% to the Class B Shareholder.

26.1.4. Subject to the rest of this article 26 and the rights of the Class B Shareholder set out therein, all distributions of Cash Available for Distribution (whether by way of any payment of interest, dividend or return of capital) and distributions of the Company assets in connection with the liquidation of the Company shall be made to the Class A Shareholders on a pro rata basis of their participation.

26.1.5 The distribution of Cash Available for Distribution to be made at any time pursuant to article 26, whether quarterly or prior to or at the liquidation of the Company, shall be calculated in each case by reference to the IRR as at that time.

26.1.6. In the event that each of the Class A Shareholders sell its entire holding of Class B Shares in the Company the aggregate consideration to be paid shall be divided between the Class B Shareholder and the Class A Shareholders in accordance with the terms of articles 25 and 26 as if such consideration was a distribution of Cash Available for Distribution from the Company.

26.1.7 In the event of a dispute with respect to the calculation of the Class B Shareholder's entitlement under articles 25 and 26, such dispute shall be referred to an independent expert in accordance with the Shareholders' Agreement.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 27. Liquidation of the Company.

Art. 27.1 In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the general meeting of Shareholders, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

Art. 27.2 The death, bankruptcy, insolvency, dissolution or liquidation of a Class A Shareholder and/or the Board shall not operate to liquidate the Company and the estate or trustee in bankruptcy or receiver or liquidator or other similar officer of a deceased, bankrupt, insolvent or dissolved Class A Shareholder shall not have the right to deal with the Class A Shares and any loans. The Company shall liquidate upon the happening of any of the following events:

- the agreement to such liquidation by the unanimous written consent of all the Class A Shareholders; or
- the disposal of the Properties and receipt of all amounts payable in connection therewith.

Art. 28. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the Shareholders on a pro rata of their shareholding in the Company.

G. Definitions

«Accounting Date» means 31 December 2007 and 31 December in each year thereafter or such other date as the Company may determine and notify to the Investors or (in the case of the final Accounting Period of the Company) the date when the Company is liquidated.

«Accounting Period» means in relation to the first Accounting Period, a period from the date of incorporation of the Company and ending on the first Accounting Date and, in relation to any subsequent Accounting Period, the period commencing immediately after the end of the preceding Accounting Period and ending on the next Accounting Date.

«Acquisition Costs» means the acquisition costs of the directly and indirectly held assets of the Company together with any costs, stamp or other duties, fees and expenses related to such acquisition payable by the Company including, where such fees are not recoverable from third parties, all valuation fees, surveyors' fees, the cost of insurance and legal and other fees relating to the acquisition costs of the assets of the Company.

«Associate» means if the person concerned is a body corporate

(i) the holding company of such person or a subsidiary of such person or a subsidiary of any such holding company;

(ii) any other body corporate in which the person or its holding company holds directly or indirectly more than 50% of any class of equity share capital;

(iii) any other partnership, firm or unincorporated body in which the person or its holding company directly or indirectly holds more than a 50% equity interest;

(iv) any manager, or Board (to the extent applicable), of such person; or

if the person concerned is an individual or a partnership or a firm or other unincorporated body:

(i) any body corporate in which the person holds directly or indirectly more than 50% of any class of equity share capital;

(ii) any partner of such person or the spouse or relative of such person;

(iii) any other partnership, firm or unincorporated body in which the person directly or indirectly holds more than a 50% equity interest.

«Capital Contribution» means (A) in respect of each Class A Shareholder the amount contributed to the capital of the Company in cash by such Shareholder in return for Class A Shares and (B) in respect of the Class B Shareholder the amount contributed to the capital of the Company in cash in return for the Class B Share.

«Cash Available for Distribution» means all cash receipts of the Company, after deducting payment of expenses (including Ongoing Expenses and Acquisition Costs), payments required to be made in connection with any loan to the Company (other than the Loans), any losses carried forward by the Company and any other amount set aside by the Board to pay Company expenses or liabilities or to establish reserves therefore.

«Cash Return» means the aggregate of all amounts paid by or on behalf of the Company to an Investor in respect of its Investment Amounts, including (i) interest on and repayment of Loans, (ii) any dividends received whether on or prior to the Company's liquidation arising from its ownership of Class A Shares in the Company and (iii) the proceeds of any return of capital received in or realised into cash arising from its ownership of Class A Shares in the Company.

«External Valuer» means King Sturge or such reputable replacement valuer as may be appointed by the Board from time to time other than the Auditors.

«Hurdle» means an IRR equal to 10%.

«Investment Amount» means the sum of all amounts paid by an Investor by way of Capital Contribution or Loan at any time.

«Investors' Total Return» means the aggregate Cash Returns received by the Shareholders.

«IRR» as at the relevant time means the annual percentage rate of return (calculated as provided below, taking into account at the time value of money) by which the aggregate of the Investment Amounts of a Shareholder (expressed as negative numbers) and Cash Return of such Shareholder (expressed as positive numbers) are discounted back (based on a daily computation) to the Closing Date to arrive at an aggregate net present value at the Closing Date of nil. In determining the IRR, the following shall apply: (i) all Capital Contributions or Loans shall be treated as having been contributed or advanced on the date such funds were actually paid; and (ii) all component parts of the Cash Returns shall be treated as if received on the date on which such payment was made.

«Loans» means the aggregate amount of all loans made by the Shareholders to the Company from time to time.

«Ongoing Expenses» means the reasonable and proper costs and expenses of the Company and any of the Company's subsidiaries or any other partnership, firm or unincorporated body in which the Company directly or indirectly holds a 10% or greater equity interest, being:

- (a) fees paid to the Property Adviser pursuant to the Property Adviser's Agreement;
- (b) fees payable to the External Valuer, pursuant to the agreement appointing the External Valuer;
- (c) any other valuers' fees and surveyors' fees;
- (d) legal fees relating to the management, marketing, letting (and eventual disposal) of the Property;
- (e) auditors' fees;
- (f) insurance premiums including insurance premium tax;
- (g) external consultant's fees;
- (h) service charges;
- (i) the costs and expenses (including all stamp duties, transfer taxes and professional fees) of acquiring, holding, monitoring and disposing of any of the Company's Assets;
- (j) bank and other borrowing costs; and
- (k) all other costs and expenses attributable to managing the Company's Assets and operating the Company.

«Property» means Centrum Biurove Euromarket, Krakow, Poland and any subsequent additions or expansion thereof.

«Property Adviser» means a person appointed being initially CIT GROUP plc, a company incorporated pursuant to the laws of the UK.

«Property Adviser's Agreement» means the agreement between by the Property Adviser and others.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand euro.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de TAWSTOCK HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.027, constituée suivant un acte du notaire Maître Gérard Lecuit, résidant à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 52 en date du 25 janvier 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marianne Smetryns, juriste, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutatrice.

I.- Les associés présents ou représentés à l'assemblée générale, les procurations des associés représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent à toutes les exigences de convocation et à toutes les formalités. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Les parties présentes représentant l'intégralité du capital demandent au notaire de prendre acte des résolutions suivantes:

Agenda:

(1) Création de deux catégories de parts sociales, les parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et une part sociale de catégorie B (la «Part Sociale de Catégorie B»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune;

(2) Transformation (i) d'une part sociale existante en une (1) part sociale de Catégorie B de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales existantes en quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) Parts Sociales de Catégorie A de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune, ayant chacune les mêmes droits et les mêmes obligations;

(3) Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de trente-neuf mille neuf cent cinquante Euros (EUR 39.950,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à cinquante-deux mille quatre cent cinquante Euro (EUR 52.450,-) par un apport en numéraire, en créant et en émettant mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A (les «Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune;

(4) Modification de l'Article 6 des Statuts de la Société de manière à refléter, la résolution ci-dessus;

(5) Modification et refonte des Statuts de la Société;

(6) Divers.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer deux catégories de parts sociales, les parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et les parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transformer (i) une (1) part sociale existante en une (1) part sociale de Catégorie B de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales existantes en quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) Parts Sociales de Catégorie A de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ayant chacune les mêmes droits et les mêmes obligations.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trente-neuf mille neuf cent cinquante Euros (EUR 39.950,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à cinquante-deux mille quatre cent cinquante Euros (EUR 52.450,-) par un apport en numéraire, en créant et en émettant mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A (les «Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, qui seront souscrites de la façon suivante:

(i) FRIENDS FIRST MANAGED PENSION FUNDS LIMITED, une société régie par les lois de l'Etat d'Irlande (enregistrée sous le numéro 78553), ayant son siège social au Friends First House, Cherrywood Science and Technology Park, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande, représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Dublin, le 21 mars 2007, déclare souscrire mille soixante-treize (1.073) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A. Ces mille soixante-treize (1.073) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A sont entièrement souscrites par

un apport en numéraire. La valeur totale de l'apport de vingt-six mille huit cent vingt-cinq Euros (EUR 26.825,-) sera alloué intégralement au capital social.

(ii) THE ARAB FUND FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT, une société régie par les lois de l'Etat du Kuwait, ayant son siège social au Arab Organisation Headquarters Building, Airport Road, Shuwaikh, Kuwait, Kuwait, représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Kuwait, le 20 mars 2007, déclare souscrire deux cent quatre-vingt-deux (282) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A. Ces deux cent quatre-vingt-deux (282) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A sont entièrement souscrites par un apport en numéraire. La valeur totale de l'apport de sept mille cinquante Euros (EUR 7.050,-) sera alloué intégralement au capital social.

(iii) CARMONA FINANCE SA, une société régie par les lois de la République du Panama, ayant son siège social au Rue des Battoirs 7, PO Box 203, 1211 Geneva 4, Switzerland, représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Genève, le 21 mars 2007, déclare souscrire deux cent quarante trois (243) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A. Ces deux cent quarante trois (243) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A sont entièrement souscrites par un apport en numéraire. La valeur totale de l'apport de six mille soixante-quinze Euros (EUR 6.075) sera allouée intégralement au capital social.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'Article 6 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinquante-deux mille quatre cent cinquante Euros (EUR 52.450,-) représenté par une (1) part sociale de catégorie B (la «Part Sociale de Catégorie B», son détenteur étant l'«Associé de Catégorie B») et deux mille quatre-vingt-dix-sept (2.097) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A», les détenteurs étant les «Associés de Catégorie A») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune.

Les Parts Sociales de Catégorie A et Part Sociale de Catégorie B sont désignées dans leur ensemble comme les «Parts Sociales» et les Associés de Catégorie A et les Associés de Catégorie B sont désignés dans leur ensemble comme les «Associés».

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites de la Loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier et de refondre totalement les Statuts de la Société.

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois s'appliquant à une telle société (ci-après la «Société»), et en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), par les présents statuts (ci-après les «Statuts»), ainsi que par tout pacte d'associés conclu entre les associés, sachant que ces pactes peuvent être modifiés ou remplacés de temps en temps (le «Pacte d'Associés»).

Art. 2. La Société a pour objet la détention de Propriété par le biais d'un investissement dans TAWSTOCK ESTATES.

Soumis au consentement des Associés votant comme il est requis à l'article 19.2 (ii) et au consentement du Conseil, un objet supplémentaire de la Société pourra être l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à, ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimée utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de TAWSTOCK HOLDINGS S.à r.l.

Art. 5. Le siège social sera à Luxembourg-Ville, comme le Conseil pourra le déterminer à tout moment. Tout changement du lieu principal d'affaire de la Société devra être immédiatement notifié à chaque Associé par écrit. Le siège social pourra être transféré en dehors de la commune de Luxembourg (ou dans une autre commune que celle à laquelle il est fait référence dans les Statuts) sur une proposition du Conseil, soumise à l'accord des Associés de la Société réunis en assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des Statuts pour la modification des présents Statuts comme il est requis à l'article 19.2 (ii).

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège

ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinquante-deux mille quatre cent cinquante euros (EUR 52.450,-) représenté par une (1) part sociale de catégorie B (la «Part Sociale de Catégorie B», son détenteur étant l'«Associé de Catégorie B») et deux mille quatre-vingt-dix-sept (2.097) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A», ses détenteurs étant les «Associés de Catégorie A») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune.

La Part Sociale de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie A sont désignées dans leur ensemble comme les «Parts Sociales» et l'Associé de Catégorie B et les Associés de Catégorie A sont désignés dans leur ensemble comme les «Associés».

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites de la Loi.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Transfert des Parts sociales

Art. 9. Restriction au transfert des Parts Sociales de Catégorie A.

9.1. Sauf disposition légale obligatoire contraire, les Associés représentant au moins 75% des Parts Sociales émises par la Société pourront renoncer à toutes restrictions au transfert fixées dans les présents Statuts.

9.2. A moins qu'il ne soit autrement spécifiquement prévu dans ces Statuts, tout transfert de Parts Sociales (entre les Associés ou à des personnes autres que les Associés) devra toujours être soumis, et sera reconnu par la Société et effectif, à condition qu'il soit réalisé conformément aux dispositions des présents Statuts et du Pacte d'Associés. Toute reconnaissance ou inscription du transfert de Parts Sociales devra être conforme aux dispositions des présents Statuts et du Pacte d'Associés.

9.3. Les transferts de Parts Sociales (ou d'autres instruments) devront être soumis à l'accord des Associés représentant au moins 75% (trois quarts) des Parts Sociales de la Société à la condition que le cessionnaire proposé, émetteur ou allocataire conclut et se lie au même moment par un acte d'adhésion en faveur des autres et de ses successeurs en titre de temps en temps, acceptant (mutatis mutandis) d'être lié et de remplir tous les termes et dispositions de toute convention d'associés (et si, dans le cas d'un transfert de Parts Sociales, ce transfert est fait conformément à l'article 9, les autres Associés devront entrer dans cet acte d'adhésion).

Art. 10. Transfert Autorisé. Nonobstant l'article 9 et en accord avec les dispositions de la Loi, l'Associé de Catégorie B pourra transférer sa Part Sociale de Catégorie B à TAWSTOCK EXECUTIVES LP ou à une société affiliée.

D. Droits et devoirs du Conseil

Art. 11. Procédure du Conseil.

Art. 11.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 11.2. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11.3. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 11.4. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 12. Gérance. Sujet à la nomination d'un Conseiller en Immobilier et à la restriction des dispositions de l'article 2, le Conseil sera responsable de la gérance et de la direction des affaires de la Société et aura le pouvoir et l'autorité de faire tout ce qui est nécessaire pour mener à bien l'objet de la Société (ce qui comprend pour éviter tout doute, les pouvoirs fixés dans l'article 2), pourra donner autant de son temps et de son attention qu'il sera nécessaire pour la bonne gérance des affaires de la Société, continuera et dirigera de la même façon, avec l'assistance de temps à autre de conseillers, de mandants, agents, employés de la Société comme il pourrait être nécessaire et il aura en particulier les pleins pouvoirs pour déléguer ses pouvoirs, son autorité, ses droits et privilèges à toute personne qu'il considérera comme qualifiée pour faire de même.

Art. 13. Autorité et Pouvoirs. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par ses Statuts à l'assemblée générale des Associés seront de la compétence du Conseil. Sujet à, et sans préjudice des généralités de, l'article 12, le Conseil aura les pleins pouvoirs et l'autorité pour agir au nom de la Société et pourra l'engager en conséquence dans les actions suivantes:

13.1 de faire que TAWSTOCK ESTATES paie à partir des biens de TAWSTOCK ESTATES, tous les Coûts d'Acquisition, les Dépenses en Cours (y compris tous les montants compris ici du fait de la TVA qu'elle soit ou non récupérable par la Société);

13.2 de déterminer la politique d'investissement de TAWSTOCK ESTATES sachant qu'en le faisant le Conseil devra faire en sorte que l'objet de la Société est en adéquation avec les dispositions de l'article 2;

13.3 soumis aux dispositions de l'article 2, d'évaluer et de négocier les opportunités d'investissement et d'acheter la Propriété pour le compte de la Société;

13.4 soumis aux dispositions de l'article 2, et soumis au Consentement des Associés, de vendre, échanger ou sinon disposer directement ou indirectement de la Propriété pour le compte de la Société;

13.5 d'observer et, lorsqu'il est approprié, de participer à la gérance et le contrôle de tout investissement;

13.6 de recevoir l'apport en capital et les prêts des Associés et de recevoir les revenus et autres fonds (soit sous forme de revenu soit sous forme de capital) provenant de TAWSTOCK ESTATES;

13.7 d'ouvrir, maintenir et fermer les comptes bancaires et d'être le gestionnaire des comptes pour la Société et de signer les chèques et autres moyens de paiement;

13.8 d'entrer dans, de faire et remplir ces contrats, accords et autres engagements au nom de la Société en liaison avec les affaires et de faire tous les autres actes pouvant être nécessaires et conseillés pour, ou qui peuvent avoir des incidences pour la conduite des affaires de la Société;

13.9 soumis au Consentement des Associés, d'emprunter de l'argent dans le but d'acquérir toute propriété ou pour tout autre but de la Société. En corrélation avec un tel emprunt, le Conseil peut faire, émettre, accepter, endosser des billets à ordre, des effets de commerce, des billets d'échanges, des garanties et autres instruments et preuves d'endossements, et sécuriser le paiement par hypothèque, charge, cautionnement, cession de tout intérêt relativement à tout ou partie des biens de la Société;

13.10 de donner des engagements et tout entreprise en faveur de tiers au nom de la Société en lien avec ou dans le but de l'acquisition, la détention ou l'aliénation de la Propriété;

13.11 de commencer ou défendre le contentieux de la Société ou pour tout actifs de la Société;

13.12 de tenir les dossiers et livres de comptes de la Société (qui doivent être tenu en Euros) au siège social de la Société et de permettre à tous Associés de Catégorie A et à ses mandants un accès raisonnable à ces dossiers et livres de comptes soumis aux dispositions pertinentes de la loi luxembourgeoise;

13.13 de faire des distributions intérimaires aux Associés de Catégorie A sur la base de l'état des comptes préparer par le gérant ou le conseil de gérance montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution sachant que le montant devant être distribué ne doit pas excéder les profits réalisés depuis la fin de l'année sociale, augmenté par le report des profits et la réserve distribuable, mais diminué par le report des pertes et des sommes devant être allouées à une réserve établie par la loi ou par ses statuts comme précisé dans les articles 25 et 26;

13.14 d'assurer la Propriété comme le Conseil le juge nécessaire;

13.15 de négocier avec, et d'assurer l'engagement d'un Conseiller en Immobilier (soumis aux conditions du Contrat de Conseiller en Immobilier respectivement et aux dispositions de tout Pacte d'Associés), agents indépendants, évaluateurs externes, avocats, comptables, surveillants, gardiens et conseillers financiers et conseillers comme jugé nécessaire ou conseillé en lien avec les affaires de la Société, comprenant, sans limitation, tous les Associés du Conseil (sachant qu'un tel engagement est réalisé selon les conditions normales de commerce), et de remplir toute activité fixée à l'article 13;

13.16 de préparer, enregistrer et publier tous ces avis, états et autres instruments comme cela peut être demandé suivant l'ensemble de la législation applicable devant être préparée, enregistrée et publiée relativement à l'établissement de la Société en lien avec tous changements pouvant survenir en relation avec la Société et avec les comptes annuels de la Société;

13.17 généralement de communiquer avec les Associés de Catégorie A comme il se doit et de rapporter aux Associés de Catégorie A au moment où il lui semble opportun et lorsqu'il est raisonnablement demandé par les Associés de Catégorie A;

13.18 de payer à partir des biens ou revenus de la Société tous les montants de ou sur un acompte fiscal (n'étant pas soumis à l'imposition sur les sociétés sur les bénéfices réalisés par le Conseil) pour lequel le Conseil (ou tout autre personne agissant en lien avec les affaires de la Société) a la responsabilité de rendre compte aux autorités fiscales pertinentes au nom de toute partie ou pour tout montant d'impôt relativement auquel cette partie a été imposée au nom du Conseil (ou de toute autre personne);

13.19 de, si le Conseil l'estime approprié, enregistrer la Société comme une personne imposable à la TVA (et dans ce contexte de signer en tant que signataire autorisé au nom de la Société tous les actes et documents et de faire toutes les actions nécessaires pour s'assurer le respect de la législation fiscale applicable (y compris de la TVA) en lien avec les affaires de la Société et les affaires des Associés de Catégorie A);

13.20 de représenter la Société dans tous les cas et de faire tous les autres actes considérés comme raisonnablement nécessaires par la convention d'associés.

Art. 14. Conflits. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ou entité ne devra être affecté ou invalidé par le fait que un ou plusieurs Gérant(s) ou Directeur(s) de la Société a (ont) des intérêts ou est (sont) gérant, directeur, employé de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou directeur de la Société qui est gérant, directeur, employé d'une autre société ou entité avec laquelle la Société devra contracter ou sinon s'engager dans des affaires ne devra pas seulement en raison de cette affiliation avec une autre société ou entité être interdit de considérer et voter ou agir sur les questions ayant un lien avec ce contrat ou ces affaires.

Art. 15. Indemnisation du Conseil.

Art. 15.1. Le Conseil ne sera pas responsable pour les pertes de la Société liées aux services devant être rendus en vertu d'une convention d'associés sauf si cela provient d'une fraude, d'une faute délibérée, de la mauvaise foi, de l'insouciance téméraire pour ses obligations et ses devoirs en lien avec la Société, sa faute lourde ou de la violation des dispositions du Pacte d'Associés.

Art. 15.2. Le conseil, les membres de la direction du Conseil et les gérants auront le droit à une indemnisation sur les Actifs de la Société contre tout passif, coûts ou dépenses (y compris les honoraires légaux raisonnables) causés ou menacés du fait que le Conseil ait ou ait été le Conseil de la Société, sachant cependant que cette personne ne doit pas être indemnisée pour tout sujet provenant d'une fraude du Conseil, faute délibérée, mauvaise foi, insouciance téméraire pour les devoirs et obligations du Conseil nécessaire par rapport à la Société, ou en premier lieu pour toute négligence ou toute violation des dispositions du Pacte d'Associés (le cas échéant), et dans la mesure où, dans le cas où le Conseil ou tout gérant reçoit de l'argent suite aux dispositions de cet article 15.2 qui aura subséquentement montré qu'il y a eu ce passif, ces coûts ou dépenses (y compris les honoraires légaux raisonnables) résultant d'une fraude du Conseil, faute délibérée, mauvaise foi, insouciance téméraire pour les devoirs et obligations du Conseil nécessaire par rapport à la Société, ou tout d'abord pour toute négligence ou toute violation des dispositions du Pacte d'Associés, cet argent devra être immédiatement remboursable à la Société. Toute personne qui devra être ou deviendra un Conseil de la Société sera indemnisé de la même façon pour ses activités de Conseil que le Conseil.

Art. 15.3. Le Conseil ne sera pas responsable envers un Associé de Catégorie A ou la Société pour la négligence, la faute délibérée, la mauvaise foi d'un agent agissant pour le Conseil ou pour la Société dans la mesure où le Conseil agit de bonne foi et fait preuve d'une diligence certaine dans ses choix, utilisations et supervision de ces agents.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 16. Toutes les décisions des Associés sont prises par l'Assemblée Générale des Associés qui se tient au siège social de la Société et cela au moins une fois par an. Cependant, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire dans la mesure où le nombre des Associés ne dépasse pas vingt-cinq, dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent être valablement prises par écrit. Toute assemblée régulièrement constituée ou toutes résolutions écrites valables (selon le cas) représenteront l'ensemble des Associés de la Société.

Art. 17. Chaque Associé peut prendre part aux Assemblées Générales ou résolutions écrites. Chaque Associé a un nombre de votes égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient et peut valablement agir à toute assemblée d'Associés par une procuration spéciale.

Art. 18. Les assemblées seront convoquées par le Conseil de Gérance par le biais d'une convocation adressée par envoi recommandée ou service de courrier aux Associés, à leur adresse telle qu'elle apparaît sur le registre des Associés tenu par la Société, au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée. Si l'ensemble du capital social est représenté à une Assemblée ou dans le cas où les Associés s'accorderaient à consentir au Conseil de Gérance à un avis à court terme, l'assemblée pourra se tenir sans avis préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions sera envoyé aux Associés, à leur adresse telle qu'elle apparaît sur le registre des Associés tenu par la Société, au moins huit (8) jours avant la date prévue pour lesdites résolutions. Les résolutions deviendront effectives sous couvert de leur approbation par la majorité tel qu'indiqué ici pour l'approbation des décisions collectives (ou sujettes à la satisfaction des majorités requises, à la date prescrite par les présents statuts).

Art. 19. Décision.

19.1 Des résolutions écrites unanimes peuvent être prises n'importe quand sans avis préalable, par facsimile, par courriel ou par téléphone ou vidéo-conférences.

19.2 (i) Sauf pour ce qui concerne les points (ii) à (iv) ici après, les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de 70% du nombre total de Parts Sociales alors en question.

(ii) Toutes modifications des Statuts sont prises par une décision favorable (x) d'une majorité des associés (y) représentant au moins les trois quarts du nombre total des parts sociales alors en question (sans égard de catégorie).

(iii) Toutes décisions relatives au changement de nationalité de la société sont prises par les associés représentant 100% des Parts Sociales alors en question.

(iv) Les Associés de catégorie A, avec le consentement des associés de catégorie A dont l'intérêt total dans le capital social s'élève à plus de 50% du nombre total des parts sociales de catégorie B alors en question, seront autorisés à démettre de ses fonctions le Conseil de gérance (ou l'un quelconque de ses membres):

(1) dans le cas où le Conseil de Gérance commettrait des fraudes, inconduites obstinées, actes de mauvaise foi ou manquerait de quelque façon à ses devoirs et obligations envers la Société ou commettrait des négligences;

(2) si le Contrat de Conseiller Immobilier était terminé pour quelques raisons; ou

(3) si les Associés de catégorie A consentants considéraient raisonnablement qu'il est nécessaire ou désirable, dans les intérêts de la société et/ou de ses affaires ou d'une ou de plus de ses filiales, que le Conseil de Gérance soit démis.

Art. 20. Dans le cas d'un Associé unique, cet Associé exercerait les pouvoirs accordés à l'Assemblée Générale des Associés selon les prescriptions de la section XII de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Le Conseil préparera et l'assemblée des Associés approuvera les comptes de la Société relativement à chaque Période Comptable en accord avec les pratiques comptables généralement acceptées au Luxembourg. Ces comptes seront présentés en Euros. Le Conseil fera réviser ces comptes par les Auditeurs le cas échéant. Un jeu de ces comptes révisés incluant le rapport des Auditeurs et un état des règles comptables (lesquelles peuvent être modifiées n'importe quand par le Conseil avec l'accord des Auditeurs) sera fourni à chaque Associé de catégorie A dans les 120 jours suivant la fin de chaque Période Comptable pour approbation et le Conseil de Gérance fournira toutes autres informations que chaque Associé de catégorie A pourra raisonnablement requérir afin de lui permettre de répondre aux déclarations de revenus ou rapports en relation avec ses investissements dans la Société.

Art. 23. Tout Associé de catégorie A peut à quelque moment que ce soit requérir (à ses propres frais) qu'un audit ou un examen des affaires de la société soit opéré, et dans un tel cas sera autorisé à désigner une personne pour opérer cet audit ou cet examen en son nom.

Art. 24. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 25. Politique de Distributions.

25.1 Toutes distributions par la Société de Fonds Disponibles à la Distribution autrement que dans le cas d'une liquidation (au moyen de dividendes ou remboursement du capital) seront faites aux Associés de catégorie A et à l'Associé de catégorie B aussitôt qu'il le sera raisonnablement possible sur une base trimestrielle (à savoir, 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre) en accord avec toutes les lois applicables et tel qu'il est prévu à l'article 25.

25.2 Dans le cas de la liquidation de la société, les actifs de la société (diminués des réserves constituées par la personne agissant comme liquidateur) seront distribués en accord avec toutes les lois applicables et tel qu'il est prévu à l'article 28.

25.3 Aucun droit n'est donné aux Associés de catégorie A de demander et recevoir les Actifs de la Société autrement qu'en espèce. La Société pourra, avec le consentement des Associés de la Société obtenu, en accord avec les Statuts et avec toutes les lois applicables, faire une distribution en nature de tout ou partie des actifs de la Société, et lesdits actifs de la Société seront distribués de telle façon afin de s'assurer que la juste valeur de marché sera distribuée et que de telles distributions seront autrement traitées comme une distribution en numéraire égale à une telle juste valeur marchande.

25.4 Telle sera la politique de la Société et le Conseil de Gérance distribuera les Fonds Disponibles à la Distribution de façon trimestrielle en accord avec les articles 25 et 26 aux Associés de catégorie A (à payer aux Associés de catégorie A aussitôt qu'il est raisonnablement possible sur une base trimestrielle (à savoir, 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre). Cependant, le Conseil de Gérance ou les Associés de catégorie A selon le cas, ne sera pas obligé d'imposer à la Société de faire tout paiement d'intérêts ou de faire toutes distributions en rapport avec la détention de Parts Sociales de catégorie A si:

- (a) des réserves d'argent insuffisantes sont disponibles;
- (b) de tels paiements ou distributions pourraient rendre la Société insolvable; ou
- (c) de tels paiements ou distributions pourraient laisser la Société avec des fonds insuffisants pour satisfaire toutes futures obligations ou éventualités.

25.5 Le Conseil de Gérance aura le droit, à sa discrétion et en accord avec les pratiques comptables généralement acceptées telles qu'adoptées par la Société, à tout moment et de temps en temps, d'établir des dispositions dans les livres de la Société à hauteur de ces montants qui peuvent s'avérer nécessaires pour faire face à, tout actuelles ou potentielles revendications contre ou responsabilités contingentes ou obligations de la Société.

Art. 26. Distributions.

26.1 Sous réserve des dispositions de l'article 27.4, la Société distribuera les Fonds Disponibles à la Distribution comme suit:

26.1.1 au pro rata des participations de chaque Associé de Catégorie A sous forme de dividendes ou remboursement de capital en accord avec les dispositions des présents Statuts;

26.1.2 si à quelque moment approprié, le Rendement Total des Associés de Catégorie A équivaut à un TRI plus important que le Plafond, toutes les distributions de quelques sortes qu'elles soient devront être faites comme suit:

(1) 50% aux Associés de Catégorie A, à partager entre eux au pro rata de leur participation dans le capital de la Société; et

(2) 50% à l'Associé de Catégorie B jusqu'au moment où l'Associé de Catégorie B aura reçu un montant tel qui dans son ensemble équivaut à 20% de la différence entre le Rendement Total des parts des Associés de Catégorie A et l'ensemble des Montants Investis par les Associés de Catégorie B. Au delà de ce seuil, l'article 25.1.3 s'appliquera.

26.1.3 Tenant compte du fait que, si à un moment approprié l'Associé de Catégorie B reçoit de tels montants qui dans leur ensemble excèdent 20% de la différence entre le Rendement Total des parts des Associés de Catégorie A et l'ensemble des Montants Investis par les Associés de Catégorie A, toutes futures distributions de quelque nature seront faites comme suit:

- (1) 80% aux Associés de Catégorie A à partager entre eux au pro rata de leurs Intérêts respectifs; et
- (2) 20% à l'Associé de Catégorie B.

26.1.4 Sujet au reste de cet article 26 et aux droits de l'Associé de Catégorie B tels que mentionnés précédemment, toutes les distributions de Fonds Disponibles à la Distribution (sous forme de dividendes ou remboursement du capital) et les distributions des actifs de la Société en relation avec la liquidation de la Société seront faites aux Associés de catégorie A au pro rata de leur participation.

26.1.5 La distribution de Fonds Disponibles à la Distribution pouvant être faite à tout moment en accord avec l'article 26, soit trimestriellement soit avant soit à la liquidation de la Société, sera calculée dans chaque cas par référence au TRI tel qu'il est à ce moment précis.

26.1.6 Dans l'hypothèse où chaque Associé de Catégorie A vendrait toutes ses Parts Sociales de Catégorie A qu'il détient dans la société, l'ensemble de la contrepartie à payer sera partagé entre l'Associé de Catégorie B et les Associés de Catégorie A en accord avec les dispositions des articles 25 et 26 comme si de telle contrepartie était une distribution de Fonds Disponibles à la Distribution.

26.1.7 Dans l'hypothèse d'un litige relatif au calcul du droit de l'Associé de Catégorie B conformément aux articles 25 et 26, un tel litige sera porté devant un expert indépendant en accord avec le Pacte d'Associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 27. Liquidation de la Société.

27.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et liquider le passif.

27.2 Le décès, faillite, l'insolvabilité, la dissolution ou liquidation d'un Associé de Catégorie A et/ou du Conseil de Gérance n'entraînera pas la liquidation de la Société et de la masse des biens ou le curateur de faillite ou le séquestre ou le liquidateur ou d'autres personnes similaires d'un Associé de Catégorie A défunt, failli, insolvable ou dissout, n'auront pas le droit d'opérer avec les Parts Sociales de Catégorie A et quelques prêts que se soient. La Société liquidera dans le cas ou un des événements suivants se produirait:

- le consentement à une telle liquidation par un consentement écrit unanime de tous les Associés de Catégorie A; ou
- l'aliénation des biens et reçu de tous les montants payables en relation avec cela.

Art. 28. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les Associés au pro rata de leur participation dans la Société.

G. Définitions

«Apport» signifie (A) relativement à chaque Associé de Catégorie A, le montant en numéraire pour lequel il a contribué au capital social en contrepartie de Parts Sociales de Catégorie A et (B) relativement à l'associé de Catégorie B le montant en argent pour lequel il a contribué au capital social en contrepartie de la part sociale de Catégorie B.

«Associé» signifie si la personne concernée est un organe de la Société:

- (i) la société holding d'une telle personne ou d'une filiale d'une telle personne ou d'une filiale d'une telle société holding;
- (ii) tout autre organe de la société dans lequel la personne ou sa société holding détient directement ou indirectement plus de 50% d'une classe quelconque de parts sociales;
- (iii) toute autre société de personnes, entreprise ou entité non constituée en personne morale, dans lequel la personne ou sa société holding détient directement ou indirectement plus de 50% de titres participatifs;
- (iv) tout gérant, ou Conseil de Gérance (dans la mesure applicable), d'une telle personne; ou si la personne concernée est un individu ou une société de personnes ou une entreprise ou autre entité non constituée en personne morale:
 - (i) tout organe de la société dans lequel la personne détient directement ou indirectement plus de 50% d'une classe quelconque de parts sociales.
 - (ii) tout associé d'une telle personne ou l'épouse ou le proche d'une telle personne.
 - (iii) toute autre société de personnes, entreprise ou entité non constituée en personne morale dans laquelle la personne détient directement ou indirectement plus de 50% de titres participatifs.

«Conseiller en Immobilier» signifie toute personne nommée, étant initialement CIT GROUP plc, une société constituée selon les lois anglaises.

«Contrat de Conseil en Immobilier» signifie l'accord entre le Conseiller Immobilier et les autres.

«Coûts d'Acquisition» signifie les coûts d'acquisition des actifs de la Société détenus directement et indirectement ensemble avec les coûts, timbre, ou autres responsabilités, frais et dépenses liées à de telle acquisition payable par la Société incluant, ou de tels frais ne sont pas recouvrables de tierce personnes, tous les frais d'évaluation, frais d'expertise, le coût d'assurance et du juridique et d'autres frais liés au coût d'acquisition des actifs de la Société.

«Date de l'Arrêté des Comptes» signifie 31 décembre 2007 et 31 décembre de chaque année ensuite ou telle autre date comme la Société peut le déterminer et le notifier aux Investisseurs ou (dans le cas de la Période Comptable finale de la Société) la date à laquelle la Société est liquidée.

«Dépenses en Cours» signifie les coûts raisonnables et propres et les dépenses de la Société et toutes filiales de la Société ou toute autre société de personnes, entreprise ou entité non constituée en personne morale dans lequel la Société détient directement ou indirectement 10% ou plus de titres participatifs, étant:

- (a) des frais payés au Conseiller en Immobilier en accord avec Contrat de Conseil en Immobilier;
- (b) des frais payables à l'Évaluateur Externe, en accord avec le contrat nommant l'Évaluateur Externe;
- (c) tout autres frais d'évaluateur et frais d'experts;
- (d) des frais juridiques relativement à l'administration, au marketing, à la location (et l'éventuel disposition) de la Propriété;
- (e) des frais d'auditeurs;
- (f) des primes d'assurance incluant la taxe de prime d'assurance;
- (g) des frais de consultants externes;
- (h) des frais de gestion;

(i) les coûts et les dépenses (incluant toutes les obligations de timbres, les taxes de cession et frais professionnels) d'acquisition, de détention et de disposition de tous les Actifs de la Société;

(j) des coûts bancaires et autres coûts d'emprunts; et

(k) tous autres coûts et dépenses attribuable à la gestion des Actifs de la Société et à l'exploitation de la Société.

«Fonds Disponibles à la Distribution» signifie l'ensemble des réceptions d'espèces, après paiement déductible des dépenses (incluant les Dépenses en Cours et les Coûts d'Acquisition), paiements requis afin d'être réalisés relativement à tout prêt consenti à la Société (autre que les Prêts), toutes pertes reportées par la Société et tout autre montant affecté par le Conseil de Gérance pour payer les dépenses de la Société ou responsabilités ou pour constituer des réserves à cet effet.

«Etat de Recettes» signifie l'ensemble des montants payés par ou au nom de la Société à un Investisseur relativement à ses montants investis, incluant (i) intérêts et remboursement des Prêts, (ii) tous dividendes reçus avant ou à la liquidation de la Société provenant de sa détention de Parts Sociales de Catégorie A dans la Société et (iii) les produits de tout remboursement de capital reçu ou réalisé en espèces provenant de la détention de Parts Sociales de Catégorie A dans la Société.

«Evalueur Externe» signifie King Sturge ou un évaluateur de telle réputation, autre que les auditeurs, comme pouvant être nommé par le Conseil de Gérance de temps en temps.

«Montants Investis» signifie la somme de tous les montants payés par un investisseur au moyen de Contribution au Capital ou Prêt Consentis à tout moment.

«Période Comptable» signifie en relation avec la première période comptable, une période commençant à la date de la constitution de la Société et finissant à la première Date d'Arrêté des Comptes et, relativement à quelque Période Comptable subséquente, la Période Comptable commençant immédiatement après la fin de la précédente Période Comptable et finissant à la prochaine Date d'Arrêté des Comptes.

«Plafond» signifie un TRI égal à 10%.

«Prêts» signifie l'ensemble des montants de tous les prêts faits par les Associés à la Société à tout moment.

«Propriété» signifie Centrum Biurowe Euromarket, Cracovie, Pologne et toutes additions subséquentes ou extension.

«Rendement Total des Investisseurs» signifie l'ensemble des Etats de Recettes reçu par les Associés.

«TRI» au moment approprié, signifie le pourcentage annuel du taux de rendement (calculé comme indiqué plus haut, prenant en compte la valeur de la monnaie au moment en question) par lequel l'ensemble des Montants Investis d'un Associé (exprimé en nombres négatifs) et le Remboursement de Capital de cet Associé (exprimé en nombres positifs) sont décotés (sur la base d'un calcul journalier) à la Date de l'Arrêté des Comptes pour parvenir à un ensemble de valeurs actuelles nettes à la Date de l'Arrêté des Comptes. En déterminant le TRI, il sera appliqué ce qui suit: (i) toutes les Contributions en Capital ou Prêts seront traités comme ayant été contribués ou avancés à la date à laquelle de tels montants seront effectivement payés; et (ii) tous les composants de l'Etat des Recettes seront traités comme si ils avaient été reçus à la date à laquelle de tels paiements seront faits.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quatre mille euros.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est fermée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les parties comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, M. Smetryns, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2007. Relation: EAC/2007/3143. — Reçu 399,50 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} juin 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007070365/239/990.

(070075466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

Heirens Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, Zone Industrielle, route de Cruchten.
R.C.S. Luxembourg B 102.858.

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Robert Heirens, ingénieur-technicien, demeurant à L-7593 Beringen, 17, rue Wenzel,
- 2.- Madame Liette Reisch, sans état particulier, demeurant à L-7593 Beringen, 17, rue Wenzel,
- 3.- Monsieur Frank Schuller, ingénieur, demeurant à L-7594 Beringen, 9, rue des Noyers.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

a.- La société à responsabilité limitée HEIRENS CONSTRUCTIONS S. à r.l., avec siège social à L-7738 Colmar-Pont, Zone Industrielle, route de Cruchten, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 8 janvier 1993, publié au Mémorial C numéro 191 du 29 avril 1993 et ses statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 676 du 22 septembre 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 102.858.

b.- Le capital social s'élève à un million de francs luxembourgeois (1.000.000,-), soit actuellement vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (€ 24.789,35), divisé en mille (1.000) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,-), soit actuellement vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (€ 24,79) chacune, actuellement réparti comme suit:

1.- Monsieur Robert Heirens, préqualifié, quatre cent quarante parts sociales	440
2.- Madame Liette Reisch, préqualifiée, trois cent quatre-vingts parts sociales	380
3.- Monsieur Frank Schuller, préqualifié, cent quatre-vingts parts sociales	180
Total: mille parts sociales	1.000 .

Sur ce:

Monsieur Robert Heirens, préqualifié, a déclaré céder deux cents (200) parts sociales à Monsieur Frank Schuller, préqualifié, pour et moyennant le prix de quatre mille neuf cent cinquante-sept euros quatre-vingt-sept cents (€ 4.957,87), payé à l'instant même ce dont bonne et valable quittance,

Madame Liette Reisch, préqualifiée, a déclaré céder cent dix (110) parts sociales à Madame Tanja Heirens, sans état particulier, demeurant à L-7594 Beringen, 9, rue des Noyers, pour et moyennant le prix de deux mille sept cent vingt-six euros quatre-vingt-trois cents (€ 2.726,83), payé à l'instant même ce dont bonne et valable quittance.

Les cessionnaires sont propriétaires des parts cédées dès ce jour et ils en auront la jouissance et seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Acceptation

Tous les associés ainsi que le gérant de la société Monsieur Robert Heirens consentent aux cessions de parts ci-avant mentionnées, conformément à l'article 1690 du Code Civil, tant en nom personnel qu'au nom et pour compte de la société et les tiennent pour valablement signifiées à la société et à eux-mêmes.

Ensuite, les associés représentant l'intégralité du capital, se sont réunis en assemblée générale et ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de confirmer la conversion du capital social en euros et de l'augmenter à concurrence de deux cent dix euros soixante-cinq cents (€ 210,65), pour le porter à vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.

Cette augmentation a eu lieu par un versement en espèces par les associés au prorata de leur participation, de sorte que la somme de deux cent dix euros soixante-cinq cents (€ 210,65) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

En conséquence de tout ce qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Frank Schuller, trois cent quatre-vingts parts sociales	380
2.- Madame Liette Reisch, deux cent soixante-dix parts sociales	270
3.- Monsieur Robert Heirens, deux cent quarante parts sociales	240
4.- Madame Tanja Heirens, cent dix parts sociales	110
Total: mille parts sociales	1.000 »

Deuxième résolution

Ils décident de modifier l'objet de la société, par conséquent l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exploitation d'une carrière de pierres, le commerce de matériaux de construction, l'exécution de tous travaux d'excavation, de construction, de voirie et le transport de marchandises.

La société a en outre pour objet l'entreprise de construction et notamment tous travaux d'électricité ainsi que le commerce des articles de la branche.

La société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Robert Heirens de son poste de gérant et de lui donner décharge pour son mandat.

Quatrième résolution

Ils nomment Monsieur Frank Schuller comme nouveau gérant unique pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances.

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Heirens, L. Reisch, F. Schuller, T. Heirens, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 24 mai 2007, Relation: MER/2007/637. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 juin 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007069749/232/90.

(070073912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Piguet Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 61.807.

EXTRAIT

Monsieur Mark P. Casa avec adresse professionnelle à FL-33131 Miami, Brickell Ave., 701 a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 24 mars 2007.

Monsieur John S. Sullivan avec adresse professionnelle à FL-33131 Miami, Brickell Ave., 701 a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 17 avril 2007.

A partir du 2 mai 2007, le conseil d'administration se compose comme suit:

Mr Arnold Meilland avec adresse professionnelle à CH-1205 Genève, 5, place de l'Université

Mr Yas Higuchi avec adresse professionnelle à CH-1205 Genève, 5, place de l'Université

Mr Jacques Pitschi avec adresse professionnelle à CH-1205 Genève, 5, place de l'Université

Mr Ronald Meyer avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, circuit de la Foire Internationale.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2008.

Est nommé réviseur indépendant pour la même période:

KPMG Audit, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069575/6275/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF00921. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Mavin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.473.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the sixteenth of May
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg,

There appeared:

The «société anonyme» existing and incorporated under the laws of Luxembourg, GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A., having its registered office at L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch, being registered with the Luxembourg trade and companies under number B 4.274, here represented by Catherine Dessoy, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

Such appearing party has decided to form a limited company in accordance with the following articles of incorporation.

Denomination - Registered Office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby formed a limited company under the name of MAVIN S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, management, development and sale of real estates assets either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as the taking of participating interests, in whatsoever form, in other companies, either Luxembourg or foreign; the administration, control and development of such participating interests: the exploitation of these participations, in granting loans, advances, or guarantees the creation, the management, the exploitation of a portfolio composed by all kinds of securities and patents.

The company declares not to apply for the benefit of the special fiscal rules governed by the law of 31 July 1929 on the companies for financial participations.

In general the company may take any measures and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes.

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 50,000.- (fifty thousand euros) divided into 500 (five hundred) shares having a par value of EUR 100.- (one hundred euros) each.

Art. 6. The shares shall remain in the registered form.

The company's shares may be issued, at the shareholder's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

Art. 7. The company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 as amended.

Management-Supervision

Art. 8. The company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders; they shall be re-eligible and they may be removed at any time. Except if the general meeting is deciding otherwise, the duration of the mandate shall be six years.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 9. The board of directors has the power to perform such acts as shall be necessary or useful to the purpose of the company; except all matters reserved to the general meeting by law or by the present articles of incorporation.

The board of directors may elect a chairman. In his absence the board may be held by the most senior director.

The board of directors may be held only if a majority of directors is present or represented; a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, email or telefax, is permitted. In case of urgency, directors may vote by letter, telegram, email or telefax.

Resolutions of the board shall require a majority vote; in case of a tie, the chairman has the casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the company in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

The company is bound by the signature of the managing director or by the joint signatures of any two directors.

Art. 10. Under the provisions set forth in article 72-2 of the law of August 10, 1915 as amended, the board of directors is authorised to distribute interim dividends.

Art. 11. The company shall be supervised by one or more auditors. They shall be re-eligible and they may be removed at any time. Except if the general meeting is deciding otherwise, the duration of the mandate is six years.

Financial Year

Art. 12. The company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December.

General Meeting

Art. 13. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Friday of the month of May at 11.00 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the following working day.

Art. 14 . Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they had previously knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders wishing to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 15. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify all acts that may concern the company.

General Provisions

Art. 16. The law of August 10, 1915, as amended, shall apply, providing these articles of incorporation do not state otherwise.

Subscription and Payment

The above named parties have subscribed the shares as follows:

Shareholders	Subscribed capital	Paid-in capital	Number of shares
1. GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A.	EUR 50,000.-	EUR 50,000.-	500

All these shares have been fully paid up, so that the amount of EUR 50,000.- (fifty thousand euros) is forthwith at the free disposal of the company, as it has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law on Commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

Extraordinary General Meeting

The above-named shareholders, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions:

- 1) The number of directors is set at three and the number of the auditors at one.
- 2) The following have been appointed directors:
 - a) Mrs Marie-Antoinette Scholer, company director, residing at 13, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg, born on 29 July 1937;
 - b) Mrs Jeanne Scholer, company director, residing at 11, rue des Champs, L-3348 Leudelange, born on 24 June 1948,

c) Mr Victor Elvinger, avocat à la Cour, with professional address at 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg

The duration of the mandates is fixed at 1 year.

The board is authorized to appoint a managing director.

3) The following is appointed auditor:

Mrs Nelly Schmit, accountant, residing at L- 8365 Hagen, 48A, rue rue Principale,

The duration of the mandate is fixed at 1 year.

4) The registered office of the company shall be fixed at:

L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said appearing persons signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le seize mai

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A., établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 4.274, ici représentée par Catherine Dessoay, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'elle entend constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Par la présente il est formé une société anonyme sous la dénomination de MAVIN S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger. Cette mesure n'a toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur, la vente de biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères; l'administration, le contrôle et le développement de telles participations; la mise en valeur de ces participations, grâce à l'octroi de tous prêts, avances ou garanties; la création, la gestion, la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets

La société déclare ne pas vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

En général, la société prendra toutes mesures jugées utiles et fera toutes les opérations qui se rattachent à l'objet ou le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à 50.000,- EUR (cinquante mille euros) divisé en 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune.

Art. 6. Les actions sont et resteront sous la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une ou de plusieurs actions.

Art. 7. La société peut racheter ses propres actions conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; ils sont rééligibles et toujours révocables. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement la durée du mandat est de six ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 9. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à l'administrateur le plus ancien en rang.

Le conseil d'administration de la société ne peut se réunir que si la majorité des membres est présente ou représentée pendant toute la durée de la réunion, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, email ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, email ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion, est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature de son administrateur-délégué ou par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 10. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiées par la suite, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires rééligibles et révocables à tout moment. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement, la durée du mandat est de six ans.

Année sociale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit désigné dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, elle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 14. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires des actions doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 15. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
1. GRANDS MAGASINS MONOPOL S.A.	50.000,- EUR	50.000,- EUR	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de 50.000,- EUR (cinquante mille euros) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille Euro.

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Marie-Antoinette Scholer, administratrice de sociétés, demeurant à L-2267 Luxembourg, 13, rue d'Orange, née le 29 juillet 1937;

b) Madame Jeanne Scholer, administratrice de sociétés, demeurant à L-3348 Leudelange, 11, rue des Champs, née le 24 juin 1948;

c) Maître Victor Elvinger, avocat à la Cour, établi professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, né le 26 septembre 1954.

La durée des mandats est de 1 an.

Le conseil d'administration est autorisé à nommer un administrateur-délégué.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Madame Nelly Schmit, comptable, demeurant à L-8365 Hagen, 48A, rue Principale

La durée du mandat est de 1 an.

4) Le siège de la société est fixé à:

L-1471 Luxembourg, 242-248, route d'Esch.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Dessoy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2007, Relation: LAC/2007/9365. — Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007069713/211/235.

(070073817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Omegalux Immobilière, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 39.608.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth of May.

Before Us, M^e Jean Seckler, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The private limited liability company governed by the German laws KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH, with registered office in D-60327 Frankfurt/Main, Friedrich-Ebert-Anlage 49, (Germany),

here duly represented by:

- Mr Matti Kreutzer, business man, professionally residing in D-60308 Frankfurt, Messeturm, (Germany) acting in his capacity as director and

- Mr Frank Reichert, business man, professionally residing in D-60308 Frankfurt, Messeturm, (Germany) acting in his capacity as proxy holder «Prokurist».

The appearing party, through their representatives, declares and requests the notary to act:

That the appearing party is the Sole Shareholder of the public limited liability company («société anonyme») OMEGALUX IMMOBILIERE, having its registered office in L-2212 Luxembourg, place de Nancy, 6, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 39,608, (the «Company»),

incorporated pursuant to a deed of M^e Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on the 13th of February 1992, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 331 of the 1st of August 1992,

and whose articles of association have been modified several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned public notary on the 26th of September 2002, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1633 of the 14th of November 2002,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mr Edouard Lux and Mr Eric Lux as A Directors of the Company and Mr Pascal Buelens and Mr Philippe Haers as B Directors of the Company with immediate effect and resolves to accept their resignation.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as new Directors of the Company with immediate effect:

1.- Mr Matti Kreutzer, business man, born in Bad Nauheim, (Germany), on the 1st of February 1948, professionally residing in Messeturm, 60308 Frankfurt, (Germany);

2.- Mrs Carmen Reschke, business woman, born in Frankfurt am Main, (Germany), on the 25th of November 1958, professionally residing in Messeturm, 60308 Frankfurt, (Germany);

3.- Mr Wolfgang Glawe, business man, born in Bennemühlen, (Germany), on 22nd of July 1948, professionally residing in Messeturm, 60308 Frankfurt, (Germany);

4.- Mr Siegmund Schnadt-Grollmisch, business man, born in Friedrichswald, (Germany), on 13th of July 1956, professionally residing in Messeturm, 60308 Frankfurt, (Germany); and

Their mandate will expire at the annual general meeting of shareholders to be held in the year 2013.

Third resolution

The Sole Shareholder acknowledges and accepts the resignation of the company ERNST & YOUNG as external auditor of the Company with immediate effect.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to give discharge to the members of the former board of directors and to the external auditor for the performance of their duties.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the public limited company DELOITTE S.A., having its registered office in L-2220 Luxembourg, rue de Neudorf, 560, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 67,895, as statutory auditor until the annual general meeting of shareholders to be held in the year 2013.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from L-2212 Luxembourg, place de Nancy, 6 to L-1882 Luxembourg, rue Guillaume Kroll, 5.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to change the denomination of the Company into KanAm OMEGALUX S.A.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to restate the corporate object of the articles of association of the Company as follows:

« **Art. 4.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRAND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

The Company can, in its own name and for its own account, in accordance with the provisions of German law applicable to investment companies: acquire, sell, rent and manage the real estate property located at Strassen/Bertrange, Z.A Bourmicht, 19-41, as well as acquire, sell, manage and rent any other real estate properties and immovable rights in the Grand Duchy of Luxembourg, provided that the number of properties (in the definition of the German Investment Act) held by the Company does not exceed three and that the real estate value of any acquisition together with the real estate value already held by the Company does not exceed fifteen percent (15%) of the net asset value of the fund KanAm GRUNDINVEST FONDS.

The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object.»

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolves to cancel the existing A and B classes of shares contemplated in the articles of association of the Company.

Tenth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate consequently the article 5 first paragraph of the articles of association which shall read as follows:

« **Art. 5. first paragraph.** The issued share capital of the Company is fixed at five hundred thousand euros (500,000.- EUR), divided into twenty thousand (20.000) shares without nominal.»

Eleventh resolution

The Sole Shareholder resolves to create a new article 7 in relation to the restrictions for the transfer of the Shares.

Twelfth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate completely the articles of association, which shall read as follows:

Chapter I. Name - Duration - Registered office - Object

Art. 1. Name - Duration - Registered office. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the Shares hereafter a «société anonyme» which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law») and by the present articles of incorporation (the «Articles»).

The Company exists under the name of KanAm OMEGALUX S.A.

The Company is established for an indefinite period.

The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

The Company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors. Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the Company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the Municipality of the registered office by a simple decision of the Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered office or to easy communications of this office with foreign countries should arise or be imminent, the registered office may be transferred to another country until the complete cessation of these extraordinary circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the Company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered office. One of the executive bodies of the Company, which has powers to commit the Company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 2. Corporate objects. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by

purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRAND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

The Company can, in its own name and for its own account, in accordance with the provisions of German law applicable to investment companies: acquire, sell, rent and manage the real estate property located at Strassen/Bertrange, Z.A Bourmicht, 19-41, as well as acquire, sell, manage and rent any other real estate properties and immovable rights in the Grand Duchy of Luxembourg, provided that the number of properties (in the definition of the German Investment Act) held by the Company does not exceed three and that the real estate value of any acquisition together with the real estate value already held by the Company does not exceed fifteen per cent (15%) of the net asset value of the fund KanAm GRUNDINVEST FONDS.

The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object.

Chapter II. Capital

Art. 3. Corporate capital. The issued share capital of the Company is fixed at five hundred thousand euros (500,000.- EUR), divided into twenty thousand (20.000) shares without nominal value.

Art. 4. Shares. The Shares are in registered form at request of the Shareholder.

Art. 5. Modification of corporate capital. Except as otherwise provided in article 3, the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner required for amending these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

Art. 6. Payments. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription will be made at the time and upon conditions which the Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid.

Art. 7. Ownership and transfer of shares. The Company recognizes only one owner per Share. If there are several owners of a Share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching to such share until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the Share.

The transfer of any Shares or the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect shall require the prior written approval of the depository bank M.M. WARBURG & CO KGaA, Hamburg, which is subject to the liabilities and rights of a depository bank as defined by the German Investment Act (the «Depository Bank»).

Chapter III. Directors, Statutory auditors

Art. 8. Board of Directors. As long as the Company has two or more shareholders, the Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be Shareholders. As soon as the Company is a one-member company, it can also be managed by a single Director or two Directors acting jointly.

The Directors are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible.

They may be removed at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

In the event of as the case may be one vacancy among the two directorships or one or more vacancies on the Board of Directors nominated by the General Meeting of Shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining director(s) thus nominated may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders which will be requested to ratify such nomination.

Art. 9. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors elects a Chairman from among its members.

The first Chairman may be appointed by the first General Meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, his place will be taken by election among directors present at the meeting.

The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two Directors at the place and at the time indicated in the notice of meeting. The notice period shall not be less than eight days, except in the case of an emergency where such notice as is reasonably practicable in the circumstances shall be given, or where otherwise decided in specific cases by unanimous consent of each and all the Directors. The Board of Directors may meet and pass resolutions at a meeting without any prior convening notice if all the members of the Board of Directors are present or represented at such meeting and have waived the prior convening notice.

The Board of Directors can only validly debate and take decision if a majority of its members is present or represented by proxies. All decisions shall be taken by a majority of votes of the Directors present or represented at the meeting. However, the sale and purchase of real estate properties and immovable rights, as well as the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect, shall require the prior written approval of the Depository Bank. In case of ballot, the Chairman of the meeting has a casting vote.

Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communication equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other. The participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings.

The Directors may further cast their votes by letter, facsimile, cable or telex, the latter confirmed by letter.

A Director may be represented by another member of the Board of Directors. When the Company is a one-member company managed by one or two Directors, the sole Director or the two Directors shall have the same powers as the Board of Directors.

The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by all the Directors having assisted at the debates. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors, by any two Directors, or by any other duly authorised person in accordance with Article 11 of these Articles.

In case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, resolutions of the sole director or unanimous resolutions of two directors shall have the same authority as resolutions of the Board of Directors and shall be recorded in the minutes to be signed by the sole Director or by the two Directors.

Art. 10. General Powers of the Board of Directors. The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, are vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

However, the Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, are expressly required to state in a list all the business activities which are, according to the German Investment Act, subject to the approval of the shareholders and to present the list to the shareholders for approval. As the shareholders are subject to the German Investment Act and controlled by the «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (the «BaFin»), the approval of the shareholders certifies that the regulations of the German Investment Act are respected by the Company when exercising its activities.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors, or as the case may be, of the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors.

Art. 11. Delegation of powers. The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, may delegate the daily management of the Company's business, understood in its widest sense as well as the powers to represent the Company towards third parties to one or more Directors or third parties who need not be shareholders, acting individually, jointly or in a committee.

Delegation of daily management to a member of the Board of Directors is subject to previous authorisation by the General Meeting of Shareholders.

The first daily manager may be appointed by the first General Meeting of Shareholders.

The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, may delegate any special power to one or more persons who need not to be Directors. The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, will determine this person's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 12. Representation of the company. The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, are vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, represent the Company.

The Company will be bound by the joint signature of two Directors, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management, or in the case the Company is a one-member company not disposing of a board of Directors, by the signature of its sole director or by the joint signature of two Directors, or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors, the sole Director or the two Directors as the case may be.

The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, may grant power of attorney to any one Director, and to any third party, individually empowering him to represent the Company within the limits set by such power of attorney.

Art. 13. Opposite interests. In the event that a Director has an opposite interest to the interest of the Company in any transaction submitted to the Board of Directors, such Director must advise the Board of Directors and must have such declaration mentioned in the minutes of the meeting of the Board of Directors.

The concerned Director shall not vote on any such transaction and such opposite interest shall be reported to the following General Meeting of Shareholders prior to any vote on other resolutions.

When the Company is managed by a single Director, the minutes or the meeting shall only mention the transaction between the Company and the Director having an interest opposed to that of the Company.

Art. 14. Statutory Auditor. The Company is supervised by one or more statutory auditors, who are appointed by the General Meeting of Shareholders.

The duration of the term of office of a statutory auditor is fixed by the General Meeting of Shareholders. It may not, however, exceed periods of six years, renewable.

Chapter IV. General Meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholders. The General Meeting of Shareholders represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the business of the Company. In particular, the General Meeting of Shareholders shall have competence in all matters where the Board of Directors, the Sole Director

or any two Directors, as the case may, in its/their sole discretion, desires the formal approval of the General Meeting of Shareholders.

Unless otherwise provided by law, decisions of the General Meeting of Shareholders are taken by a simple majority vote of the votes cast.

Art. 16. Place and date of the Annual General Meeting. The Annual General Meeting of Shareholders shall be held in Luxembourg, at the registered office of the Company on the last Friday of May, at 10.00 a.m.

If such day is not a Business day in Luxembourg, the Annual General Meeting of Shareholders shall be held on the next following Business Day in Luxembourg.

Art. 17. Other General Meetings of Shareholders. The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, or the statutory auditor(s) may convene other General Meetings of Shareholders.

Other General Meetings of Shareholders must be convened at the request of shareholders representing one tenth of the Company's capital.

Such convened General Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 18. Convening notices, Vote. General Meetings of Shareholders shall be convened as provided for by law. If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the General Meeting of Shareholders may take place without prior notice of meeting.

Shareholders may act at any Meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who needs not to be a Shareholder.

Each share is entitled to one vote.

Chapter V. Business Year, Distribution of profits

Art. 19. Business Year. The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, draw up the balance sheet and the profit and loss account and submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month before the annual General Meeting of

Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 20. Distribution of profits. Every year at least five per cent of the net profits will be allocated to the legal reserve account. This allocation will be no longer necessary when and as long as such legal reserve amounts to one tenth of the capital of the Company.

Subject to the paragraph above, the General Meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

The Board of Directors, or as the case may be, the sole Director or the two Directors in case the Company is a one-member company not disposing of a Board of Directors, are authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI. Amendments to the articles

Art. 21. Amendments to the articles. These Articles may be amended from time to time by a General Meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, provided that the amendment of the Articles shall require the prior written approval of the Depositary Bank.

Art. 22. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these Articles.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting of Shareholders.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Chapter VII. Applicable law, Definitions

Art. 23. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at two thousand five hundred euros.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt cinq mai.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société à responsabilité limitée régie par les lois allemands KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH, avec siège social à D-60327 Frankfurt/Main, Friedrich-Ebert-Anlage 49, (Allemagne),

ici dûment représentée par:

- Monsieur Matti Kreutzer, homme d'affaires, demeurant à D-60308 Frankfurt, Messeturm, (Allemagne), en sa qualité d'administrateur et

- Monsieur Frank Reichert, homme d'affaires, demeurant à D-60308 Frankfurt, Messeturm, (Allemagne), en sa qualité de fondé de pouvoir «Prokurist».

Laquelle comparante, par ses représentants, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est l'Actionnaire Unique de la société anonyme OMEGALUX IMMOBILIERE, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, Place de Nancy, 6, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 39.608, (la «Société»),

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 13 février 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 331 du 1^{er} août 1992,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1633 du 14 novembre 2002,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique de la Société reconnaît la démission de Messieurs Edouard Lux et Eric Lux en leur qualité d'Administrateurs A de la Société et de Messieurs Pascal Buelens et Philippe Haers en leur qualité d'Administrateur B de la Société avec effet immédiat et accepte leur démission.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de nommer, comme nouveaux Administrateurs de la Société, avec effet immédiat:

1.- Monsieur Matti Kreutzer, homme d'affaires, né à Bad Nauheim, (Allemagne), le 1^{er} février 1948, demeurant à Messeturm, 60308 Frankfurt, (Allemagne);

2.- Madame Carmen Reschke, femme d'affaires, née à Frankfurt am Main, (Allemagne), le 25 novembre 1958, demeurant à Messeturm, 60308 Frankfurt, (Allemagne);

3.- Monsieur Wolfgang Glawe, homme d'affaires, né à Bennemühlen, (Allemagne), le 22 juillet 1948, demeurant à Messeturm, 60308 Frankfurt, (Allemagne);

4.- Monsieur Siegmund Schnadt-Grollmisch, homme d'affaires, né à Friedrichswald, (Allemagne), le 13 juillet 1956, demeurant à Messeturm, 60308 Frankfurt, (Allemagne); et

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2013.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société reconnaît et accepte la démission de la société ERNST & YOUNG de son mandat de réviseur de la Société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de donner décharge aux administrateurs et au réviseur pour l'accomplissement de leur mandat.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de nommer la société anonyme DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, rue de Neudorf, 560, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section

B, sous le numéro 67.895, comme commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2013.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de transférer le siège social de la Société de L-2212 Luxembourg, Place de Nancy, 6 à L-1882 Luxembourg, Guillaume Kroll, 5.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de changer la dénomination de la Société en KanAm OMEGALUX S.A.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de modifier l'objet social des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 4.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut, en son propre nom et pour son propre compte, conformément aux dispositions de la loi allemande applicables aux sociétés d'investissement: acquérir, vendre, louer et gérer la propriété immobilière située à Bertrange/Strassen, Z.A. Bourmicht, 19-41, ainsi qu'acquérir, vendre, gérer et louer toutes autres propriétés immobilières et droits immobiliers au Grand-Duché du Luxembourg, pour autant que le nombre de propriétés (telles que définies dans la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement) détenues par la Société ne soit pas supérieur à trois et que la valeur immobilière d'une acquisition ensemble avec les valeurs immobilières déjà détenues par la Société n'excède pas quinze pourcents (15%) de la valeur net des actifs du fond KanAm GRUNDINVEST FONDS.

La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social.»

Neuvième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de supprimer les classes d'actions A et B contenues dans les statuts de la Société.

Dixième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide en conséquence de modifier l'article 5 paragraphe premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. premier paragraphe.** Le capital social émis de la Société est fixe à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), divisé en vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.»

Onzième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide de créer un nouvel article 7 relatif aux restrictions de transfert des Actions.

Douzième résolution

L'Actionnaire Unique de la Société décide la modification et la refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Chapitre I^{er} . Dénomination, Durée, Siège social, Objet

Art. 1^{er} . Dénomination - Durée - Siège social. Il est constitué, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendraient dans le futur, propriétaires des Actions, une société anonyme qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société existe sous la dénomination de KanAm OMEGALUX S.A.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. La Société peut, par simple décision du Conseil, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales. Sans préjudice des principes généraux régissant la résiliation des contrats dans l'hypothèse où le siège social a été déterminé contractuellement avec des tiers, le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, sont autorisés à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la fibre communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales par simple décision du Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration. Cette mesure n'aura toutefois pas d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, conservera la nationalité luxembour-

geoise. Un des organes de direction ayant pouvoir d'engager la Société pour des actes de gestion journalière, fera la déclaration de pareil transfert de siège et en informera les tiers.

Art. 2. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut, en son propre nom et pour son propre compte, conformément aux dispositions de la loi allemande applicables aux sociétés d'investissement: acquérir, louer et gérer la propriété immobilière située à Bertrange/Strassen, Z.A. Bourmicht, 19-41, ainsi qu'acquérir, gérer et louer toutes autres propriétés immobilières et droits immobiliers au Grand-Duché du Luxembourg, pour autant que le nombre de propriétés (telles que définies dans la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement) détenues par la Société ne soit pas supérieur à trois et que la valeur immobilière d'une acquisition ensemble avec les valeurs immobilières déjà détenues par la Société n'excède pas quinze pourcents (15%) de la valeur net des actifs du fond KanAm GRUNDINVEST FONDS.

La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social.»

Chapitre II. Capital

Art. 3. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixe à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), divisé en vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.

Art. 4. Capital. Les Actions de la Société sont nominatives à la demande des Actionnaires.

Art. 5. Modification du capital social. A l'exception de ce qui est indiqué à l'article 3, le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décisions des Actionnaires adoptées à la manière requise pour la modification des Statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

Art. 6. Versements. Les versements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, détermineront de temps en temps. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 7. Propriété et transfert des actions. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. S'il existe plusieurs propriétaires par Action, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à chaque Action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire de l'Action vis-à-vis de la Société.

Le transfert de l'une quelconque des Actions ou la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire supposera l'accord écrit préalable de la banque dépositaire M.M. WARBURG & CO KGAA, Hamburg, sujette aux obligations et aux droits d'une banque de dépôt que définit dans la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement (la «Banque de dépôt»)

Chapitre III. Administrateurs, Commissaires

Art. 8. Conseil d'Administration. Tant que la Société a deux actionnaires ou plus, la Société sera gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres, actionnaires ou non. Dès lors que la Société est une société unipersonnelle, l'administration de la Société peut être confiée à un seul Administrateur ou à deux Administrateurs agissant conjointement.

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne pouvant excéder six ans et sont rééligibles.

Ils pourront être révoqués à tout moment par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

En cas de vacance d'un poste parmi les deux Administrateurs ou du poste d'un ou plusieurs Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, l'(es) Administrateur(s) restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, laquelle ratifiera cette nomination.

Art. 9. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président.

Le premier Président peut être nommé par la première Assemblée Générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par un administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou de deux administrateurs à l'endroit et à la date indiqués dans la convocation. La convocation devra être faite par écrit huit jours au moins avant la tenue de la réunion, sauf en cas d'urgence ou la convocation devra être notifiée dans un délai raisonnable compte tenu des circonstances, ou dans d'autres circonstances exceptionnelles, suite à une décision prise à l'unanimité par tous les Administrateurs. Le Conseil d'Administration pourra se réunir et valablement adopter des résolutions lorsque tous ses membres sont présents ou représentés et renoncent à l'unanimité à l'exercice de la formalité de la convocation préalable.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'Administration est prise à la majorité simple. Cependant, la vente et l'achat de biens immobiliers et de droits immobiliers et la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire nécessitera l'accord préalable de la Banque de Dépôt. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou tous autres moyens de communication similaires, ou toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Nonobstant ce qui précède, une décision écrite signée par tous les Administrateurs sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Les Administrateurs peuvent également émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Un Administrateur peut se faire représenter par un autre membre du Conseil d'Administration.

Lorsque la Société est une société unipersonnelle administrée par un ou deux Administrateurs, l'Administrateur unique ou les Administrateurs auront les mêmes pouvoirs que le Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration, par deux Administrateurs ou, par toute personne dûment autorisée conformément à l'Article 11 des présents Statuts.

Si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, les résolutions prises par l'Administrateur unique ou les résolutions unanimes prises par les deux Administrateurs auront la même autorité que les résolutions prises par le Conseil d'Administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'Administrateur unique ou par les deux Administrateurs.

Art. 10. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Toutefois, le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux administrateurs, si la Société est une société impersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, sont expressément tenu d'établir une liste faisant état de toutes les activités de la société, qui conformément à loi allemande applicable aux sociétés d'investissement, requièrent le consentement des actionnaires et de la présenter aux actionnaires pour accord. Etant donné que les actionnaires sont soumis à la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement et contrôlés par l'organisme «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» (la «BaFin»), leur accord certifie que la Société respecte les dispositions de la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement lorsqu'elle exerce ses activités.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi et les présents Statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large ainsi que les pouvoirs de représenter la société vis-à-vis des tiers, à un ou plusieurs Administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, agissant individuellement, conjointement ou en comité.

La délégation de la gestion journalière à un Administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, peut également déléguer tous pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires, administrateurs ou non. Le Conseil d'Administration détermine les responsabilités et les rémunérations quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Représentation de la société. Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration représentent la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, dans le cas d'une société unipersonnelle, par la signature de l'Administrateur unique ou par la signature conjointe de deux Administrateurs, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration, l'Administrateur unique ou les deux

Administrateurs selon le cas. Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, peuvent conférer un mandat à chaque Administrateur, et à tout tiers, individuellement de représenter la Société dans les limites fixées dans ce mandat.

Art. 13. Intérêts opposés. Au cas où un Administrateur aurait un intérêt opposé à celui de la Société dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, cet Administrateur est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration.

L'Administrateur concerné ne prendra pas part au vote concernant cette opération et il sera spécialement rendu compte de cet intérêt opposé à la première Assemblée Générale des Actionnaires, avant tout vote sur d'autres résolutions.

Lorsque la Société comprend un Administrateur unique, le procès-verbal de l'assemblée ne doit mentionner que les affaires entre la Société et l'Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 14. Commissaire aux comptes. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale des Actionnaires. Elle ne pourra cependant dépasser six années, renouvelable.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale des Actionnaires représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. En particulier, l'Assemblée Générale des Actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le Conseil d'Administration, à sa seule discrétion, souhaite une approbation formelle de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Sauf dans les cas déterminés par la Loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 16. Lieu et date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la société, le dernier vendredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 17. Autres Assemblées générales des actionnaires. Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration ou le(s) commissaire(s) peuvent convoquer d'autres Assemblées Générales des Actionnaires.

Ces Assemblées Générales des Actionnaires doivent être convoquées à la demande d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

De telles Assemblées Générales des Actionnaires peuvent se tenir à l'endroit et à la date spécifiés dans les convocations.

Art. 18. Convocations, Vote. Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoquées de la façon prévue par la Loi. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et considèrent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut avoir lieu sans convocation préalable.

Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale par une autre personne ayant reçu une procuration écrite et qui n'a pas besoin d'être Actionnaire.

Chaque Action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, établiront le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 20. Répartition de bénéfices. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Après dotation à la réserve légale, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

Le Conseil d'Administration, ou suivant le cas, l'Administrateur unique ou deux Administrateurs, si la Société est une société unipersonnelle ne disposant pas d'un Conseil d'Administration, sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi.

Chapitre VI. Modification des statuts, Dissolution, Liquidation

Art. 21. Modification des statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale des Actionnaires sous les conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi, sachant que toute modification des Statuts nécessitera l'accord préalable et écrit de la Banque de Dépôt.

Art. 22. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les produits nets de la liquidation seront distribués par le(s) liquidateur(s) aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent dans la Société.

Chapitre VII. Loi applicable, Définitions

Art. 23. Loi applicable. Tous les points non régies par les présents statuts seront régis par la Loi.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à deux mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Kreutzer, F. Reichert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2007. Relation GRE/2007/2494. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007070320/231/593.

(070075799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

Investi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 57.480.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 16 mai 2007 que:

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- Monsieur Giovanni Viani, banquier, demeurant à Genève (Suisse),
- Monsieur Sylvain Matthey-Junod, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse),
- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes, pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- H.R.T. REVISION S.à r.l., ayant son siège social sis au 23, Val Fleuri, L-1517 Luxembourg

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Pour Extrait Conforme

Signature

Référence de publication: 2007069571/802/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01213. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Mirol Investments Ltd., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 108.512.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 avril 2007 que:

- le mandat du Commissaire aux Comptes CERTIFICA LUXEMBOURG S. à r. l. a pris fin en date du 31 mai 2006;
- qu'aucun commissaire aux comptes n'a été nommé en remplacement.

Luxembourg, le 25 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007069572/802/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01208. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Irnerio International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 113.194.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007069379/5878/11.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04095. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Particom Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 77.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007069033/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03335. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Salmaggi Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8809 Arsdorf, 6, An der Hielt.
R.C.S. Luxembourg B 86.868.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069034/5332/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04207. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Bridgepoint Europe III Investments (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 128.142.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.
HALSEY S.à r.l. / K. Segers
Gérant / Gérante
Signature / Signature

Référence de publication: 2007069035/6791/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF05106. - Reçu 101 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Santander International Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 40.172.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.
Pour SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV
EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
Corporate and Domiciliary Agent
Signatures

Référence de publication: 2007069036/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04347. - Reçu 78 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

RTL Group Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 38.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007069037/1433/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03333. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Telesparks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 21.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007069038/1433/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03330. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

SCI Verdi, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4514 Differdange, 32, rue Belair.

R.C.S. Luxembourg E 3.256.

L'an deux mille sept, le douze avril,

Les associés de la société civile immobilière SCI VERDI N ° RC N ° E3256, 14, rue Michel Gindt L-3483 Dudelange ont tenu une assemblée générale extraordinaire

L'assemblée décide de changer l'adresse du siège social de la société du 14, rue Michel Gindt L-3483 Dudelange au 32, rue Belair L-4514 Differdange à compter de ce jour.

LA FOURMI BRICOLEUSE SARL

Associé

Signature

M. R. E. Olsommer

Associé

Référence de publication: 2007069539/2468/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2007, réf. LSO-CD06935. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

RTL Group Central and Eastern Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 97.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007069039/1433/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03322. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

SARAL, Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.378.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069040/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2007, réf. LSO-CD03846. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

SOFREA S.A., Société Française de Réassurances, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 26.659.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069041/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2007, réf. LSO-CE04075. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Infinity Style S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 84.095.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007069129/1330/11.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02140. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

R.A.L. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 53.622.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 juin 2007.

Pour R.A.L. HOLDING S.A.

J. Reuter

Référence de publication: 2007069042/517/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03125. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

R.A.L. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 53.622.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 juin 2007.

Pour R.A.L. HOLDING S.A.

J. Reuter

Référence de publication: 2007069043/517/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03127. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Institut de Recherche & Sondage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 74.391.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 juin 2007.

Pour INSTITUT DE RECHERCHE & SONDAGE S.A.

J. Reuter

Référence de publication: 2007069044/517/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03129. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

AHV International Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 59.639.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2007

En date du 30 avril 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ré-élire Mr. Ralph Heynck, Mr Gerd Wiedemann et Mme Anne-Marie Georges en tant qu'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 2 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2007069558/1024/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02357. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Delta Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8528 Colpach-Haut, 60, rue Aline et Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 81.128.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

D. Brand

Référence de publication: 2007069045/2367/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01719. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Gamma Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 35.415.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007069046/2094/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2007, réf. LSO-CE03596. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Michelin Invest Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 84.475.

Extrait des résolutions circulaires du Conseil de Surveillance du 10 novembre 2005

Le Conseil de surveillance de la Société a nommé KPMG AUDIT SARL, société civile, ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069127/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07194. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070075144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2007.

LCF Edmond de Rothschild Prifund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 33.645.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2006 et la distribution de dividendes relatives à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

V. Jean/ N. Petricic

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2007069136/1183/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04438. - Reçu 572 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

I.P.F.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.510.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007069130/1330/11.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02143. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Immobilière du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3917 Mondercange, 20A, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 86.500.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007069135/1330/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF02119. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Mobi-Décor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 146A, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 93.216.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 21 mai 2007

Transfert du siège social de la société de Maison 50 L-9990 Weiswampach à Résidence Wampich, route de Stavelot 146A L-9991 Weiswampach

Fixation de l'adresse du siège social à Résidence Wampich, route de Stavelot 146A, L-9991 Weiswampach

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007069141/1197/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00104. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Premier Farnell International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.207.827,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.762.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007

1) Les mandats des gérants:

- Monsieur Andrew Kinghorn, superviseur financier, demeurant à D-80809 Munich, Nadistrasse, 29 (Allemagne),

- Maître François Brouxel, avocat demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

- Monsieur David Gaskin, directeur financier et trésorier, demeurant à WF-17 OQS Upper Baley, 217 Woodlands Road (Angleterre),

sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 janvier 2008.

2) L'associé unique a ratifié le transfert de siège de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-1331, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte avec effet rétroactif au 24 novembre 2006.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 24 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007069546/280/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Global Brands S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 70.673.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069240/520/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03628. - Reçu 58 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Storpy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.780.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069241/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03563. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

San Martin Participations, Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 94.487.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 3 avril 2007

Résolutions

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de ratifier la résolution suivante:

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 16 avenue de la porte neuve L-2227 Luxembourg au 2, rue Beatrix de Bourbon L-1225 Luxembourg, avec effet immédiat.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAN MARTIN PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007069548/4181/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2007, réf. LSO-CE03508. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

Pamba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.775.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069243/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03564. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

General Invest Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.998.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069248/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03566. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Stradeq S.A., Business Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 96.893.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069249/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03568. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Chichicastenango Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.161.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007069257/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03719. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Dima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6916 Roodt-sur-Syre, 30, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 84.132.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069251/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03570. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Eurotouristic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 85.956.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069252/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03578. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Barrois Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 103.085.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069254/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03580. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Banque BI & A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.879.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2007

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2007 que

Le siège social est transféré à L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

Pour extrait certifié conforme

Y. Lahaye / P. Havaux

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007069541/660/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00367. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

IMX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 83.036.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069255/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03582. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Lauze S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 112.352.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069261/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03584. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Consultancy Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 77.079.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007069263/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03585. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

ICM Diversified Alpha Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 94.280.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2007

En date du 9 mai 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de réélire Madame Aurore Van Der Werf, Madame Virginie Du Jeu, Monsieur Patrick Zurstrassen, Monsieur Robert Tellez et Maître Pierre Delandmeter, en qualité d'Administrateurs, pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2008.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2007069562/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, réf. LSO-CE05156. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.

IXIS Caspian Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 53.209.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2007

En date du 2 mai 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission avec effet au 30 juin 2006 de Mr. Gilles Guerin, en qualité d'Administrateur.
- de renouveler les mandats de Mr. Laurent Dubois, Mr. Christian Jimenez et Mr. Nader Motamedy en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 3 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007069560/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02354. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070073983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007.
